



MAIRIE

ASPRES SUR BUECH

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUIN 2017

Conseillers présents : MMES et MM Christian BRETON ; Christine DELORME ; Odile DURAND ; Alain FROGET ; Joris GIRARD ; Yannick LOMBARD ; Jean-Pierre MENUT ; Céline PIERROT ; Françoise PINET ; Robert RICHIARDONE ; Sébastien SIMION ; Gilles TOURTET ;

Absent excusé : M. Pascal DEGASPERI

Absentes : MMES Julie GAY-PARA ; Jacqueline HARDON

Le compte-rendu du conseil municipal du 6 avril 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Robert RICHIARDONE est désigné secrétaire de séance.

ECOLE

CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC LE DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES DANS LE CADRE DES VOYAGES SCOLAIRES

Le Département soutient les actions pédagogiques en direction des élèves du primaire. Les voyages scolaires organisés par l'école peuvent être en partie subventionnés par le département. L'école a organisé une sortie avec nuitée à la colonie d'Istremont. Convention à signer avec le Département afin de pouvoir bénéficier d'une subvention.

Vote à l'unanimité - Délibération à prendre.

PROGRAMME VOIRIE COMMUNALE 2017

Le programme de travaux retenu pour l'année 2017 est le suivant : rue du 19 mars, place du 19 mars, impasse du 19 mars, chemin du Trésoriac, croisement du Trésoriac, mise à niveau chemin du Trésoriac et reprise de tranchées dessus Vière
Montant total des travaux 17 502 € HT. Subvention du Département 40 %, soit 7 000 €.

Vote à l'unanimité - Délibération à prendre.

CITYSTADE

Il convient de passer un avenant avec la société LA ROUTIERE DU MIDI pour la fourniture et la pose d'un drain pour l'évacuation des eaux et le raccordement au caniveau existant. Montant des travaux 1 459.50 € HT.

Vote à l'unanimité - Délibération à prendre.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

ASSOCIATION ADPUL

Lors du vote du budget une somme de 200 € a été allouée à cette association. Elle organise le championnat du monde de Planeur Ultra léger sur le Chevalet du 24 juillet au 6 août. Madame le Maire tient à préciser que cette manifestation est une vitrine exceptionnelle pour le département et donc pour la commune. Aussi elle propose de verser une subvention de 1 000 € à cette association.

Vote à l'unanimité - Délibération à prendre

ASSOCIATION BUECH QUI BOUGE

Cette association composée de jeunes résidant dans le territoire du Haut-Buëch a pour but de favoriser l'ouverture culturelle. Cette année les jeunes ont décidé d'organiser un voyage à Prague. Ils sollicitent une aide de la commune de 500 € pour participer au financement de leur séjour.

Vote à l'unanimité – Délibération à prendre

ADMISSION EN NON VALEURS

A la demande de la trésorerie il convient de passer certaines écritures comptables en non-valeurs pour un montant 564.14 €

Vote à l'unanimité - Délibération à prendre.

DECISIONS MODIFICATIVES COMPTABLES

JEUX D'ENFANTS

Il convient d'ajouter des crédits à cette opération (achats de feutre géotextile, rondins en pin, sable concassé) pour un montant de 699.56 € HT soit 839.47 € TTC.

Vote à l'unanimité.

PERSONNEL

Le comité technique paritaire s'est réuni le 28 avril et a validé les dossiers proposés suivants : mise en place du temps partiel (régularisation de la demande de PASCAL Livinne, depuis le 1^{er} mars). Suppression de trois postes et création de trois autres postes suite à une modification du temps de travail (intégration des heures de cantine). Augmentation d'un poste de 17h10 à 20h 20, d'un poste de 9 h10 à 10h50 et d'un poste de 21 h30 à 23h30. Suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (suite à création poste de rédacteur). Mise en place d'indemnités pour travaux dangereux insalubres, incommodes ou salissants.

Vote à l'unanimité – Délibérations à prendre.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE INTERIM COLLECTIVITES

Le Centre de Gestion des Hautes-Alpes peut mettre à disposition des communes des agents intérimaires pour des missions temporaires en cas d'absence des agents de la commune. Il a modifié le nom du « service remplacement » et s'appelle désormais « le service intérim collectivités ». L'adhérent rembourse au centre de gestion le montant du traitement, les charges patronales, les congés payés ... majoré d'une participation des frais de gestion supportés par le CDG. La commune doit passer une nouvelle convention avec le centre de gestion si elle souhaite bénéficier de ce service.

Vote à l'unanimité – Délibération à prendre.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Convention-cadre de formation - Année 2017

En réponse aux besoins de formation de la collectivité, le CNFPT propose des actions de formation qui relèvent de son offre. Si la commune demande au centre une formation particulière différente de celle qui a été prévue par le programme, la participation financière, qui s'ajoute à la cotisation, est fixée par voie de convention.

Vote à l'unanimité – Délibération à prendre.

SYME 05

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA CREATION, L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES HYBRIDES RECHARGEABLES

Le rendez-vous avec les services du SYME a été reporté. L'emplacement des infrastructures (bornes) est prévu entre deux platanes. Accord de principe.

Délibération à prendre et convention à modifier dans ce sens.

Vote à l'unanimité

COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH-DEVOLUY

Rapport de la CLECT (Commission locale d'Evaluation des Charges Transférées) relatif aux charges liées au transfert de la compétence Promotion du Tourisme. Cette compétence englobe la promotion et communication touristique, l'accueil touristique et la coordination des socioprofessionnels du tourisme. Suite à la fusion : mise en place d'un office de tourisme intercommunal dont le périmètre d'intervention est celui de la nouvelle communauté (hors commune du Dévoluy), conventionnement entre l'EPCI et l'office de tourisme pour la mise en œuvre des missions relatives à la compétence promotion du tourisme.

La commune du Dévoluy dans l'attente du classement en « stations classées » a délibéré pour le maintien de son office de tourisme communal. Compte-tenu que la compétence était déjà intercommunale sur le Haut-Buëch et que la commune du Dévoluy conserve sa compétence, trois communes sont concernées par le transfert de charges : Veynes, La Roche des Arnauds et Manteyer.

Vote à l'unanimité - Délibération qui adopte ce rapport.

Madame le Maire précise que d'ici la fin de l'année 2017 les représentants de la Communauté de Communes doivent décider du choix des compétences qui seront assurées définitivement sur l'ensemble du territoire.

QUESTIONS DIVERSES

COURRIER DE LA GAEC LA FERME D'AIGUEBELLE

Monsieur ROUX Eric demande l'autorisation d'ouvrir une tranchée le long de la RD1075 en bordure de route à la sortie du village afin d'enterrer une canalisation d'eau.

Avis favorable du conseil.

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Motion de soutien à la candidature de la ville de PARIS à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024

Vote à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

Travaux RD1075

Courrier de réclamation des propriétaires du garage DISY estimant subir une perte d'exploitation suite aux travaux d'aménagement de la traversée le long de la RD1075.

Ce courrier a été transmis à l'assurance de la commune.

La route sera rouverte pour le week-end de Pentecôte. Elle sera de nouveau coupée à la circulation les 19 et 20 juin, les riverains concernés seront avisés.

Les travaux devraient se terminer début juillet.

J.Girard a été interpellé par les habitants du Peyssier et des Glacières. Suite à la fermeture de la route, les automobilistes étaient nombreux à passer dans le quartier et roulaient à une vitesse excessive.

Madame le Maire signale que des coussins berlinois vont être installés afin de faire ralentir les automobilistes.

Activités périscolaires : rentrée 2017/2018

Un sondage a été réalisé auprès des parents d'élèves, ils sont en majorité favorables au retour à la semaine de 4 jours.

La commune pourra prendre une décision dès que les directives du ministère seront arrêtées.

Station d'épuration

Afin de réduire le débit journalier des eaux parasites, des travaux complémentaires doivent être effectués à hauteur de 19 724.92 € HT, hors chemisage. Avenant à signer avec l'entreprise PISTONO.

Vote à l'unanimité.

Extension de l'école

La commune a obtenu la subvention DETR à hauteur de 40 %, en attente de la subvention de la région. Le dossier doit passer en commission fin juin.

La commission d'appel d'offres se réunira le 30 juin à 17 h 30 pour analyser les offres des cabinets d'architectes.

Accessibilité des locaux de la mairie

Les services du centre de gestion sont chargés d'analyser les différentes offres des entreprises. Le rapport sera présenté à la commission d'appel d'offres prévue le 30 juin.

Plan Local d'Urbanisme

Une réunion publique se tiendra le mercredi 7 juin à la Maison Pour Tous. Seront présentés le zonage et son règlement ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Acquisition d'une tondeuse autoportée : une subvention du département de 2 260 € a été votée.

Le fleurissement du village est prévu la semaine prochaine.

Les élections législatives se tiendront les 11 et 18 juin.

Le prochain conseil municipal est prévu début juillet.

Séance levée à 18 h 40